

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS DE DOTATION DU GROUPE HOSPITALIER RANCE
EMERAUDE "MADICA"

1 RUE DE LA MARNE
35400 SAINT-MALO
SIREN : 938.333.812

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	10
Détails des comptes	11
Bilan actif détaillé	12
Bilan passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	14
Documents additionnels	16
Madica 2025 Annexe Aux Comptes Annuels	17

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable



Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/07/2026, nous avons effectué un compte rendu des travaux de FONDS DE DOTATION DU GROUPE HOSPITALIER RANCE EMERAUDE "MADICA" relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 73 646,05 €
- Chiffre d'affaires : 19 700,52 €
- Résultat net comptable : 0,00 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Saint Grégoire le 24/07/2026.

Maryvonne Kervrann,
Associée Expert-comptable

Maryvonne Kervrann

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	0	0	0	0
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 231		2 231	
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	71 415		71 415	37 341
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	73 646	0	73 646	37 341
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	73 646	0	73 646	37 341

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	10 000	10 000
Fonds propres statutaires	10 000	10 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	10 000	10 000
Fonds propres consommables	57 276	24 341
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	67 276	34 341
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 370	3 000
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	6 370	3 000
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	73 646	37 341

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	19 701	
Dont parrainages	19 701	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	11 041	1 440
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	30 741	1 440
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	30 741	1 440
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	30 741	1 440
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	0	0
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	0	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	0	0
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	30 741	1 440
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	30 741	1 440
EXCÉDENT OU DÉFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	5 430	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 430	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	5 430	
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 430	0

Annexe



Détails des comptes



Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	0	0	0	0
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 231		2 231	
4670000 - DIVERS COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR (ANCIENNEMENT AUTRES COMPTES DÉ...	2 231		2 231	
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	71 415		71 415	37 341
5112000 - CHÈQUES À ENCAISSER				100
5121001 - ARKÉA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS - ARKEA	71 415		71 415	37 241
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	73 646	0	73 646	37 341
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	73 646	0	73 646	37 341

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	10 000	10 000
Fonds propres statutaires	10 000	10 000
1023100 - DOTATIONS NON CONSOMPTIBLES INITIALES	10 000	10 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	10 000	10 000
Fonds propres consommables	57 276	24 341
1081000 - DOTATIONS CONSOMPTIBLES	77 498	33 523
1089000 - DOTATIONS CONSOMPTIBLES VIRÉES AU RÉSULTAT	-20 223	-9 182
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	67 276	34 341
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 370	3 000
4010000 - FOURNISSEURS	1 970	
4081000 - FOURNISSEURS	4 400	3 000
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	6 370	3 000
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	73 646	37 341

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	19 701	
7080000 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	19 701	
Dont parrainages	19 701	
7080000 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	19 701	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	11 041	1 440
7532000 - QUOTES-PARTS DE DOTATION CONSOMPTIBLE VIRÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT	11 041	1 440
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	30 741	1 440
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	30 741	1 440
6050000 - ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX	3 192	
6051000 - ACHATS MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX - SAINT-MALO	16 160	
6052000 - ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX - DINAN	5 121	
6226000 - HONORAIRES	3 200	1 200
6230000 - PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	1 343	
6234000 - CADEAUX À LA CLIENTÈLE	75	
6251000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	6	
6257000 - RÉCEPTIONS	1 129	
6278000 - AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES	275	240
6281000 - CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	240	
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	30 741	1 440
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0	0
PRODUITS FINANCIERS		

Postes	2025	2024
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	0	0
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	0	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	0	0
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	30 741	1 440
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	30 741	1 440
EXCÉDENT OU DÉFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature 8700000 - DONS EN NATURE	5 430 5 430	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 430	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature 8600000 - SECOURS EN NATURE	5 430 5 430	
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 430	0

Documents additionnels





Fonds de dotation

MADICA

*Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
31 décembre 2025*

Ce rapport contient 22 pages
MADICA – 2025 – Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1	Objet social	18
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	19
3	Description des moyens mis en œuvre	20
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	21
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	21
4.2	Faits caractéristiques postérieures à la clôture	21
5	Principes et méthodes comptables	22
5.1	Principes généraux	22
5.1.1	Règlement comptable	22
5.1.2	Dérogations	22
5.1.3	Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction	22
5.2	Changement de règles et méthodes comptables	23
5.2.1	Changement de réglementation comptable	23
5.2.2	Changements de méthode comptable	23
5.2.3	Changements d'estimation comptable	23
5.2.4	Corrections d'erreurs	23
6	Informations relatives aux postes du bilan	24
6.1	Actif immobilisé	24
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	24
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	24
6.1.3	Coût d'emprunt	25
6.1.4	Dépréciation d'actif	25
6.2	Actif circulant	25
6.3	Disponibilités	25
6.4	Fonds propres	25
6.4.1	Tableau de variation des Fonds propres	25
6.4.2	Fonds dédiés	27
6.4.3	Provisions	27

6.4.4	Fonds propres consommables	27
6.5	Dettes	27
6.5.1	Dettes fournisseurs	27
6.5.2	Précisions sur d'autres dettes	27
7	Informations relatives au Compte de résultat	28
7.1	Produits du compte de résultat	28
7.1.1	Produits de tiers financeurs	28
7.1.2	Autres produits	28
7.2	Charges du compte de résultat	28
7.2.1	Charges d'exploitation	28
7.2.2	Aides financières	28
7.3	Contributions volontaires en nature du compte de résultat	29
7.1	Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat	30
7.2	Compte de résultat par origine et par destination	31
7.3	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	31
7.4	Autres informations sur certaines contributions volontaires en nature non présentées aux pieds du compte de résultat	31
7.4.1	Contributions volontaires en nature non chiffrées au pied du compte de résultat	31
8	Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales	32
9	Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	33
9.1	Engagement reçu des donateurs	33
9.2	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	33
10	Informations relatives à l'effectif	34
11	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	35
11.1	Engagements financiers donnés et reçus	35
11.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	35

11.2	Autres opérations non inscrites au bilan	35
------	--	----

1 Objet social

L'objet social du fonds de dotation est décrit ainsi dans les statuts :

- Le Fonds a pour objet de soutenir et d'accompagner le Groupe Hospitalier Rance Émeraude, en qualité d'opérateur ou de redistributeur, dans ses missions de service public et dans la réalisation de projets d'intérêt général relatifs notamment :
 - o À l'amélioration de la qualité d'accueil et de séjour des patients, résidents, familles et usagers ;
 - o À la qualité de vie au travail des professionnels afin de promouvoir un esprit d'équipe favorable à la réalisation des missions de tous ;
 - o À la mise en place d'une politique de développement durable ;
 - o Aux valeurs propres au monde hospitalier : promouvoir les valeurs morales de l'hôpital, favoriser l'accès à l'art, la culture, gratifier les projets de recherche et d'innovation.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

En vue de la réalisation de son objet, le Fonds peut, notamment :

- Financer et favoriser le développement de toute oeuvre participant à son objet ;
- Procéder par tous moyens à la collecte de Fonds visant à favoriser le développement de son objet ;
- Développer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ;
- Acquérir, prêter, louer et mettre à disposition des moyens techniques et humains dans le cadre de projets conformes à son objet ;
- Organiser des rencontres, colloques, séminaires, congrès et formations en vue de favoriser le développement de ses activités ;
- Publier tous documents d'information entrant dans le cadre de son objet.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Lors de sa constitution, le montant de la dotation initiale a été fixée à 15 000 €. Ladite dotation a été constituée par les premiers dons manuels non affectés à un projet défini à hauteur de 15 000 €. Le fonds a été déclaré auprès des services de la Préfecture le 12 mai 2020 et a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel le 30 mai 2020.

Cette dotation est complétée par les dons et legs visés à l'article 910 du Code civil qui pourront lui être consentis ultérieurement par toute personne physique ou morale. Lors de l'Assemblée Générale du 2 Décembre 2024, il a été voté une modification des statuts fixant à 5 000 € le montant consommable de la dotation initiale en capital.

- Investissements
 - Aucun investissement réalisé.
- Ressources humaines
 - Le fonds de dotation ne comprend aucun personnel.
- Autres moyens/dépenses engagées
 - Néant.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre de l'organisation d'un événement qui s'est déroulé le 7 mai 2025, une demande d'autorisation d'appel à la générosité du public a été envoyée à la Préfecture le 22 octobre 2024. Par décret du 10 mars 2025, le fonds de dotation MADICA a été autorisé à faire appel à la générosité publique jusqu'au 31 décembre 2025.

4.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

5.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG), ainsi que du règlement comptable ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n° 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des impacts résultant de la première application du règlement comptable ANC n° 2022-06 décrits ci-dessous, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf indication contraire, les informations sont présentées en euros.

5.1.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.1.3 Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 modifié par le règlement ANC N°2022-06 :

- la comptabilisation à l'actif des coûts de développement et des frais de création de sites internet conformément aux articles 212-3 et 612-1 ;
- la comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement conformément à l'article 212-9.

5.2 *Changement de règles et méthodes comptables*

5.2.1 *Changement de réglementation comptable*

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires sur l'exercice 2025 pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Aucun reclassement n'a été opérés sur la colonne comparative 2024 pour se conformer aux nouveaux modèles.

5.2.2 *Changements de méthode comptable*

La société a procédé aux changements de méthode comptables vus au paragraphe 5.2.1.

5.2.3 *Changements d'estimation comptable*

La société n'a procédé à aucun autre changement de d'estimation comptable par rapport à l'exercice précédent.

5.2.4 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Néant.

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Néant.

6.1.2.1 Modalités d'amortissements

Néant

6.1.3 Coût d'emprunt

Notre entité n'intègre aucun coût d'emprunt à l'actif.

6.1.4 Dépréciation d'actif

Néant.

6.2 Actif circulant

6.2.1.1 Charges constatées d'avance

Néant.

6.3 Disponibilités

6.3.1.1 Valeurs mobilières de placement

Néant.

6.3.1.2 Disponibilités

Les disponibilités s'établissent à 71 415 € au 31 décembre 2025 contre 37 341 au 31 décembre 2024.

6.4 Fonds propres

6.4.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de					
Ecart de réévaluation					
Excédent ou déficit de	0	0	0		0
Situation nette	0	0	0		0
Fonds propres consommables	34 341	0	43 975	11 040	67 276
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	34 341	0	43 975	11 040	67 276

Les Fonds propres consommables se composent de la dotation initiale consommable constituée par les premiers dons manuels non affectés à un projet défini à hauteur de 5 000 € auxquels s'ajoutent les dons manuels reçus depuis.

6.4.2 *Fonds dédiés*

Néant.

6.4.3 *Provisions*

Néant.

6.4.4 *Fonds propres consommables*

6.4.4.1 *Dotations consommables*

La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent des charges sur les produits de l'exercice

La politique de l'entité en matière de consommation de la dotation consommable est inchangée. Elle est la suivante :

- Le fonds de dotation a perçu au cours de l'exercice 43 975 € de dotation, le résultat de l'année précédent était de 0€.
- Cette année une consommation de 11 040 € la dotation consommable a été inscrite au compte de résultat.

6.5 *Dettes*

6.5.1 *Dettes fournisseurs*

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 6 370 €.

6.5.2 *Précisions sur d'autres dettes*

6.5.2.1 *Engagements sur prêts et aides financières à verser*

Néant.

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Présentation des produits d'exploitation (cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés) ;
- Présentation des charges (aides financières, reports en fonds dédiés) ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Produits du compte de résultat

7.1.1 Produits de tiers financeurs

7.1.1.1 Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable

En 2025 la dotation consommable inscrite au compte de résultat a été consommée à hauteur de 11 040 €

7.1.2 Autres produits

Les produits des activités annexes de l'année 2025 qui s'élèvent à 19 701 € correspondent aux recettes tirées du concert caritatif qui a eu lieu le 7 mai 2025.

7.2 Charges du compte de résultat

7.2.1 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 30 741 € en 2025 et correspondent pour 26 944 € aux frais dépensés pour l'organisation du concert caritatif ainsi qu'aux opérations de mécénat réalisées au cours de l'exercice (salle d'attente urgence pédiatrique à Saint Malo, matériels Dinan ...).

7.2.2 Aides financières

Les aides financières comprennent les aides financières octroyées et les quotes-parts de générosité reversées.

Les aides financières telles que ci-dessus définies sont comptabilisées dans un compte de charge à la date de décision du Conseil d'Administration octroyant l'aide :

- En charges d'exploitation si elles correspondent à l'activité normale de l'entité – néant en 2025.
- En charges exceptionnelles si elles ne relèvent pas de l'activité normale de l'entité – néant en 2025.

7.3 *Contributions volontaires en nature du compte de résultat*

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes

- Nature de ces contributions : dons en nature pour 5 340 € au titre de 2025.
- Méthodes de valorisation :
 - o Valeur d'usage

7.1 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

7.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	1 800
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	1 800

7.2 Compte de résultat par origine et par destination

Produits et charges par origine et par destination	Bilan 2025		Bilan 2024	
	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- Produits liés à la générosité du public	11 041	-	1 440	-
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	-	-	-	-
- Dons manuels	-	-	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	11 041	-	1 440	-
2- Produits non liés à la générosité du public	19 701	-	-	-
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	19 701	-	-	-
3- Subventions et autres concours publics	-	-	-	-
4- Reprises sur provisions et dépréciations	-	-	-	-
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	-	-	-	-
TOTAL	30 741	-	1 440	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Missions sociales	26 946	-	-	-
1.1 Réalisées en France	26 946	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	26 946	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2- Frais de recherche de fonds	-	-	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3- Frais de fonctionnement	3 795	-	1 440	-
4- Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	-	-
5- Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	-	-	-	-
TOTAL	30 741	-	1 440	-
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-

7.3 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public percevant des dons pour un montant supérieur à 153 K€.

7.4 Autres informations sur certaines contributions volontaires en nature non présentées aux pieds du compte de résultat

7.4.1 Contributions volontaires en nature non chiffrées au pied du compte de résultat

Néant.

8 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.

9 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

9.1 *Engagement reçu des donateurs*

Néant.

9.2 *Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)*

Aucune rémunération n'est versée aux dirigeants du fonds de dotation.

10 Informations relatives à l'effectif
Néant.

11 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

11.1 Engagements financiers donnés et reçus

11.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

En l'absence de personnel salarié, pas d'engagement de retraite.

11.2 Autres opérations non inscrites au bilan

Néant

Cabinet de conseil aux entrepreneurs

ACADEMIE / AVOCATS / EXPERTISE COMPTABLE
GESTION PRIVÉE / GESTION SOCIALE

rydge.fr

RYDGE Conseil, Société d'exercice libéral par actions simplifiée, au capital social de 1000.000 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 903 309 490.



RYDGE CONSEIL

FONDS DE DOTATION DU GROUPE HOSPITALIER RANCE EMERAUDE "MADICA"

1 rue de la Marne

35400 Saint Malo

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

FONDS DE DOTATION DU GROUPE HOSPITALIER RANCE EMERAUDE "MADICA"

1 rue de la Marne

35400 Saint Malo

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration du Fonds de Dotation du Groupe Hospitalier Rance Emeraude « Madica »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation du Groupe Hospitalier Rance Emeraude « Madica » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06, décrites dans les principes et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 23 septembre 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Antoine Labarre

Antoine LABARRE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	0	0	0	0
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 231		2 231	
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	71 415		71 415	37 341
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	73 646	0	73 646	37 341
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	73 646	0	73 646	37 341

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	10 000	10 000
Fonds propres statutaires	10 000	10 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	10 000	10 000
Fonds propres consommables	57 276	24 341
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	67 276	34 341
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 370	3 000
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	6 370	3 000
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	73 646	37 341

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	19 701	
Dont parrainages	19 701	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	11 041	1 440
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	30 741	1 440
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	30 741	1 440
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	30 741	1 440
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	0	0
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	0	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	0	0
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	30 741	1 440
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	30 741	1 440
EXCÉDENT OU DÉFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	5 430	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 430	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	5 430	
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 430	0



Fonds de dotation

MADICA

*Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
31 décembre 2025*

Ce rapport contient 22 pages
MADICA – 2025 – Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1	Objet social	18
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	19
3	Description des moyens mis en œuvre	20
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	21
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	21
4.2	Faits caractéristiques postérieures à la clôture	21
5	Principes et méthodes comptables	22
5.1	Principes généraux	22
5.1.1	Règlement comptable	22
5.1.2	Dérogations	22
5.1.3	Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction	22
5.2	Changement de règles et méthodes comptables	23
5.2.1	Changement de réglementation comptable	23
5.2.2	Changements de méthode comptable	23
5.2.3	Changements d'estimation comptable	23
5.2.4	Corrections d'erreurs	23
6	Informations relatives aux postes du bilan	24
6.1	Actif immobilisé	24
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	24
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	24
6.1.3	Coût d'emprunt	25
6.1.4	Dépréciation d'actif	25
6.2	Actif circulant	25
6.3	Disponibilités	25
6.4	Fonds propres	25
6.4.1	Tableau de variation des Fonds propres	25
6.4.2	Fonds dédiés	27
6.4.3	Provisions	27

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

En vue de la réalisation de son objet, le Fonds peut, notamment :

- Financer et favoriser le développement de toute oeuvre participant à son objet ;
- Procéder par tous moyens à la collecte de Fonds visant à favoriser le développement de son objet ;
- Développer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ;
- Acquérir, prêter, louer et mettre à disposition des moyens techniques et humains dans le cadre de projets conformes à son objet ;
- Organiser des rencontres, colloques, séminaires, congrès et formations en vue de favoriser le développement de ses activités ;
- Publier tous documents d'information entrant dans le cadre de son objet.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Lors de sa constitution, le montant de la dotation initiale a été fixée à 15 000 €. Ladite dotation a été constituée par les premiers dons manuels non affectés à un projet défini à hauteur de 15 000 €. Le fonds a été déclaré auprès des services de la Préfecture le 12 mai 2020 et a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel le 30 mai 2020.

Cette dotation est complétée par les dons et legs visés à l'article 910 du Code civil qui pourront lui être consentis ultérieurement par toute personne physique ou morale. Lors de l'Assemblée Générale du 2 Décembre 2024, il a été voté une modification des statuts fixant à 5 000 € le montant consommable de la dotation initiale en capital.

- Investissements
 - Aucun investissement réalisé.
- Ressources humaines
 - Le fonds de dotation ne comprend aucun personnel.
- Autres moyens/dépenses engagées
 - Néant.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre de l'organisation d'un événement qui s'est déroulé le 7 mai 2025, une demande d'autorisation d'appel à la générosité du public a été envoyée à la Préfecture le 22 octobre 2024. Par décret du 10 mars 2025, le fonds de dotation MADICA a été autorisé à faire appel à la générosité publique jusqu'au 31 décembre 2025.

4.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

5.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG), ainsi que du règlement comptable ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n° 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des impacts résultant de la première application du règlement comptable ANC n° 2022-06 décrits ci-dessous, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf indication contraire, les informations sont présentées en euros.

5.1.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.1.3 Principales méthodes retenues lorsqu'il existe un choix de méthode ou lorsqu'il n'existe pas de méthode explicite applicable à la transaction

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 modifié par le règlement ANC N°2022-06 :

- la comptabilisation à l'actif des coûts de développement et des frais de création de sites internet conformément aux articles 212-3 et 612-1 ;
- la comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement conformément à l'article 212-9.

5.2 *Changement de règles et méthodes comptables*

5.2.1 *Changement de réglementation comptable*

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires sur l'exercice 2025 pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Aucun reclassement n'a été opérés sur la colonne comparative 2024 pour se conformer aux nouveaux modèles.

5.2.2 *Changements de méthode comptable*

La société a procédé aux changements de méthode comptables vus au paragraphe 5.2.1.

5.2.3 *Changements d'estimation comptable*

La société n'a procédé à aucun autre changement de d'estimation comptable par rapport à l'exercice précédent.

5.2.4 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Néant.

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Néant.

6.1.2.1 Modalités d'amortissements

Néant

6.1.3 Coût d'emprunt

Notre entité n'intègre aucun coût d'emprunt à l'actif.

6.1.4 Dépréciation d'actif

Néant.

6.2 Actif circulant

6.2.1.1 Charges constatées d'avance

Néant.

6.3 Disponibilités

6.3.1.1 Valeurs mobilières de placement

Néant.

6.3.1.2 Disponibilités

Les disponibilités s'établissent à 71 415 € au 31 décembre 2025 contre 37 341 au 31 décembre 2024.

6.4 Fonds propres

6.4.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

VARIATION DES FONDS PROPRES		A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Excédent ou déficit de l'exercice		0	0	0		0
Situation nette		0	0	0		0
Fonds propres consommables		34 341	0	43 975	11 040	67 276
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL		34 341	0	43 975	11 040	67 276

Les Fonds propres consommables se composent de la dotation initiale consommable constituée par les premiers dons manuels non affectés à un projet défini à hauteur de 5 000 €, auxquels s'ajoutent les dons manuels reçus depuis.

6.4.2 *Fonds dédiés*

Néant.

6.4.3 *Provisions*

Néant.

6.4.4 *Fonds propres consommables*

6.4.4.1 *Dotations consommables*

La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent des charges sur les produits de l'exercice

La politique de l'entité en matière de consommation de la dotation consommable est inchangée. Elle est la suivante :

- Le fonds de dotation a perçu au cours de l'exercice 43 975 € de dotation, le résultat de l'année précédent était de 0€.
- Cette année une consommation de 11 040 € la dotation consommable a été inscrite au compte de résultat.

6.5 *Dettes*

6.5.1 *Dettes fournisseurs*

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 6 370 €.

6.5.2 *Précisions sur d'autres dettes*

6.5.2.1 *Engagements sur prêts et aides financières à verser*

Néant.

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Présentation des produits d'exploitation (cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés) ;
- Présentation des charges (aides financières, reports en fonds dédiés) ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Produits du compte de résultat

7.1.1 Produits de tiers financeurs

7.1.1.1 Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable

En 2025 la dotation consommable inscrite au compte de résultat a été consommée à hauteur de 11 040 €

7.1.2 Autres produits

Les produits des activités annexes de l'année 2025 qui s'élèvent à 19 701 € correspondent aux recettes tirées du concert caritatif qui a eu lieu le 7 mai 2025.

7.2 Charges du compte de résultat

7.2.1 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 30 741 € en 2025 et correspondent pour 26 944 € aux frais dépensés pour l'organisation du concert caritatif ainsi qu'aux opérations de mécénat réalisées au cours de l'exercice (salle d'attente urgence pédiatrique à Saint Malo, matériels Dinan ...).

7.2.2 Aides financières

Les aides financières comprennent les aides financières octroyées et les quotes-parts de générosité reversées.

Les aides financières telles que ci-dessus définies sont comptabilisées dans un compte de charge à la date de décision du Conseil d'Administration octroyant l'aide :

- En charges d'exploitation si elles correspondent à l'activité normale de l'entité – néant en 2025.
- En charges exceptionnelles si elles ne relèvent pas de l'activité normale de l'entité – néant en 2025.

7.3 *Contributions volontaires en nature du compte de résultat*

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes

- Nature de ces contributions : dons en nature pour 5 340 € au titre de 2025.
- Méthodes de valorisation :
 - Valeur d'usage

7.1 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

7.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	1 800
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	1 800

7.2 Compte de résultat par origine et par destination

Produits et charges par origine et par destination	Bilan 2025		Bilan 2024	
	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- Produits liés à la générosité du public	11 041	-	1 440	-
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	-	-	-	-
- Dons manuels	-	-	-	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	11 041	-	1 440	-
2- Produits non liés à la générosité du public	19 701	-	-	-
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	19 701	-	-	-
3- Subventions et autres concours publics	-	-	-	-
4- Reprises sur provisions et dépréciations	-	-	-	-
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	-	-	-	-
TOTAL	30 741	-	1 440	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Missions sociales	26 946	-	-	-
1.1 Réalisées en France	26 946	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	26 946	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2- Frais de recherche de fonds	-	-	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3- Frais de fonctionnement	3 795	-	1 440	-
4- Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	-	-
5- Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	-	-	-	-
TOTAL	30 741	-	1 440	-
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-

7.3 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public percevant des dons pour un montant supérieur à 153 K€.

7.4 Autres informations sur certaines contributions volontaires en nature non présentées aux pieds du compte de résultat

7.4.1 Contributions volontaires en nature non chiffrées au pied du compte de résultat

Néant.

8 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.

9 Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

9.1 *Engagement reçu des donateurs*

Néant.

9.2 *Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)*

Aucune rémunération n'est versée aux dirigeants du fonds de dotation.

10 Informations relatives à l'effectif

Néant.

11 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

11.1 Engagements financiers donnés et reçus

11.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

En l'absence de personnel salarié, pas d'engagement de retraite.

11.2 Autres opérations non inscrites au bilan

Néant